

BIENVENUE :

- A Shayna et Eva dans le groupe des grands bébés
- A Eliane qui remplace momentanément Carole en cuisine.

NAISSANCES :

Bienvenue à Maximilien, petit frère de Marine.

BON ANNIVERSAIRE

- A Jade et Bastian qui ont déjà 1 an !
- A Théo et Marine qui soufflent 2 bougies

DATES A RETENIR :

- Les dates des visites médicales pour les enfants convoqués.
- La fête des parents qui aura lieu le vendredi 5 juin
- La réunion a thème, consacrée à « L'impact des mots sur le développement des enfants. » le 2 juin à 20h30

BIBERONS ET COUCHES



Numéro 94- Mai 2009

CELA S'EST PASSE LE MOIS DERNIER:

-Merci à la maman de Jean- Didier pour son atelier danse et relaxation, qui a remporté un joli succès : par petits groupes de huit, les enfants ont pu s'initier à des mouvements les aidant à se situer dans l'espace, connaître leur corps et développer leur imagination, à renouveler pour le plus grand plaisir de tous

-Les plus grands ont pu découvrir la « nurserie » des plantes grâce aux employés municipaux de la serre. Une ballade en minibus pour s'y rendre et la découverte d'une multitude de fleurs et plantes de formes diverses et de couleurs variées. Merci à Antoine qui s'est rendu disponible pour les petits et leur a permis de repartir avec de jolis pots de fleurs à planter à la maison.

LES ACTIVITES DU MOIS :

ADAPTATION ECOLE : Comme chaque année, les grands feront connaissance avec l'environnement dans lequel ils évolueront l'année prochaine. Les modalités se mettent en place en ce moment même. Nous ne manquerons pas de vous en faire part dès qu'elles seront établies.

Un peu avant la fête des mères et la fête des pères, La « fête des parents » aura lieu le vendredi 5 juin à 16h30, notez le d'ores et déjà sur vos agendas. C'est autour d'un goûter, que nous pourrons partager ce moment de convivialité.

Vos enfants, dans le plus grand secret, auront des préparatifs à faire durant le mois de mai.

Les jeux extérieurs et sorties seront privilégiés ce mois-ci avec les premiers repas sur l'herbe.

TENNIS : Quel plaisir de jouer avec des petites raquettes adaptées à la morphologie des petits. C'est le jeudi 4 juin que M.LAMUR accueillera les enfants de la section des grands pour une initiation très ludique. Les enfants pourront ensuite reprendre des forces autour d'un pique nique, sous les pins, dans les espaces verts du village.

L'ARTICLE DU MOIS :

La dernière semaine du mois d'avril était celle de la vaccination en Europe. Un constat est fait sur le département où la couverture vaccinale reste trop faible. La vaccination du tout petit permet d'éviter des maladies considérées comme bénignes ou parfois oubliées mais graves à cet âge là. De plus, en se protégeant eux-mêmes contre ces maladies, les jeunes parents protègent aussi leur enfant.

LA RECETTE DU MOIS : ROULES D'EPINARDS

Ingrédients :

- 8 feuilles d'épinards
- > 2 verres de riz
- > 10 cl de soja

Mode de cuisson : à la vapeur

Temps de cuisson : 10 min

Nombre de personnes : 2

Préparation Epluchez délicatement les épinards en ôtant les grosses nervures, lavez-les et faites-les cuire à la vapeur bien à plat. Assaisonnez le riz froid, cuit, avec un peu de sauce soja. Prenez-en un peu au creux de vos doigts et roulez-les dans une feuille d'épinard. Faites réchauffer ces roulés à la vapeur..

INFORMATIONS PARENTS :

La réunion thématique aura lieu le mardi 2 juin à partir de 20H30 sur le thème qui a été retenu : **L'impact des mots sur le développement des enfants.**

« tu es trop petit », « tu es trop grand », « tu es un homme », « tu manges comme un cochon », « tu ne peux pas y arriver », « tu es maladroit »...sont autant de petites phrases anodines que nous disons régulièrement à nos enfants. En quoi certains mots peuvent avoir des conséquences et marquer le devenir futur de nos tout petits. Les acteurs du théâtre de l'entresort joueront quelques scénettes dans lesquelles nous pourrons certainement nous retrouver à un moment ou à un autre. M.BROUSSE, psychologue nous aidera à y voir plus clair et alimentera la discussion. Ouvert à tous : parents, assistantes maternelles et professionnels de la petite enfance...

Autour de la naissance des maladies évitables par la vaccination



Des maladies infectieuses, telles que la coqueluche, la rubéole, la varicelle, l'hépatite B et la tuberculose, peuvent avoir chez le fœtus, le nouveau-né ou le nourrisson de très graves conséquences.

Ces infections peuvent cependant être évitées par une vaccination de l'entourage familial du nouveau-né ou du nouveau-né lui-même à la naissance ou dans les premiers mois de vie. Certaines de ces vaccinations peuvent être, si nécessaire, effectuées avant la sortie de la maternité.



Des maladies évitables par la vaccination des jeunes parents

Coqueluche

Due à une bactérie, la coqueluche est une maladie contagieuse par voie respiratoire. **Elle est particulièrement grave pour le tout petit**, dont elle peut causer le décès.

Les adultes même vaccinés ou ayant contracté la coqueluche dans l'enfance peuvent être infectés. Ils présentent le plus souvent des formes non typiques de la maladie, parfois sans signe clinique, ce qui en retarde le diagnostic.

On sait aujourd'hui que les nourrissons atteints par la coqueluche sont non ou incomplètement vaccinés et sont le plus souvent contaminés par leur entourage proche et plus particulièrement par leurs parents.

La vaccination des adultes désirant devenir parents ou celles des tous jeunes parents empêche la survenue de la coqueluche chez ces nourrissons et plus particulièrement chez ceux âgés entre 0 et 4 mois qui sont les plus vulnérables.

En cas de vaccination contre la coqueluche remontant à plus de 10 ans, il est très important de vacciner les adultes qui seront en contact du tout jeune enfant avant ou après la naissance.

○ *Avant la naissance :*

▪ *Le père*

▪ *Tout adulte ayant la garde du nourrisson*

○ *Le plus tôt possible après la naissance, la mère, même si elle allaite.*

Un rattrapage de cette vaccination est recommandé pour les adultes entre 26 et 28 ans qui n'ont pas reçu de vaccination contre la coqueluche depuis plus de 10 ans

Cette vaccination est à pratiquer une seule fois à l'âge adulte avec le vaccin dTcaPolio

On rappelle que la vaccination contre la coqueluche de l'enfant est recommandée à l'âge de 2, 3 et 4 mois avec un rappel à 18 mois et un rappel à 11-13 ans.

Rubéole

La rubéole est une maladie virale le plus souvent bénigne.

Si elle est contractée par une femme non immunisée pendant sa grossesse, cette maladie peut être **grave pour le fœtus**.

La rubéole congénitale est souvent à l'origine de graves malformations chez l'enfant, pouvant conduire l'équipe médicale à proposer à la future maman une interruption médicale de grossesse.

C'est pour cela qu'une recherche d'anticorps est systématiquement effectuée en début de grossesse pour déterminer si la femme est protégée.

*Si cette recherche est négative, la **vaccination est recommandée aux jeunes mères immédiatement après l'accouchement de préférence avant la sortie de la maternité.***

Les nourrissons reçoivent, avant l'âge de 2 ans, 2 doses de vaccin contre la rubéole. Le vaccin contre la rubéole est inclus dans le vaccin trivalent rougeole, oreillons, rubéole.

Varicelle

La varicelle est une maladie virale bénigne, très contagieuse, survenant le plus souvent dans l'enfance. Cependant une varicelle contractée durant une grossesse ou au moment de l'accouchement peut avoir des graves conséquences pour le fœtus ou le nouveau-né.

La vaccination avec le vaccin contre la varicelle est recommandée aux jeunes mères n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle, dans les suites d'une première grossesse, sous couvert d'une contraception efficace.

Elle est particulièrement conseillée aux jeunes femmes n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle, notamment celles qui ont un projet de grossesse.

Des maladies évitables par la vaccination du tout petit enfant

Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse contagieuse qui se transmet par voie aérienne.

On évalue, dans le monde, à plus de 2 milliards le nombre de personnes infectées. Chaque année, 9 millions de nouveaux cas et 1,7 millions de décès sont dénombrés. En France, environ 5400 cas ont été déclarés en 2005. Les cas de tuberculose se concentrent principalement en Île-de-France et en Guyane.

La forme pulmonaire de la maladie est la plus fréquente. **Les enfants sont à risque de faire une forme grave de tuberculose : méningite tuberculeuse ou forme généralisée (miliaire), d'autant plus qu'ils sont jeunes.**

Le vaccin BCG prévient de la tuberculose et plus particulièrement les formes graves de l'enfant.

L'obligation vaccinale par le BCG a été suspendue en 2007, cependant la vaccination est fortement recommandée, dès la naissance aux enfants les plus exposés au risque de tuberculose qui ont été ainsi définis.

– Etre né dans un pays de forte endémie tuberculeuse : continent africain, asiatique y compris les pays du Proche et Moyen Orient, pays d'Amérique Centrale et du Sud, pays d'Europe Centrale et de l'Est y compris les pays de l'ex-URSS, et dans l'Union Européenne : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, Roumanie,

– Avoir au moins l'un des parents originaire de l'un de ces pays,

– Résider en Guyane ou en Ile-de-France,

– Devoir séjourner au moins un mois d'affilée dans un de ces pays,

– Avoir des antécédents familiaux de tuberculose.

– Etre dans une situation jugée par le médecin à risque d'exposition au bacille tuberculeux : vivre dans des conditions de logement défavorables ou socio-économiques défavorables ou précaires ou en contact régulier avec des adultes originaires d'un pays de forte endémie.

La vaccination par le BCG est donc fortement recommandée dès la naissance pour tous les enfants résidant en Ile-de-France.

Hépatite B

L'hépatite B est une maladie virale **très contagieuse**. Elle représente l'un des principaux problèmes de santé publique dans le monde. Elle entraîne chaque année environ 2 millions de décès dont environ 1300 en France par **cirrhose ou cancer du foie**.

Le virus peut se transmettre à tout âge. L'hépatite B est due à un virus qu'il est possible de contracter sans ressentir de signes. Dans certains cas, le virus parvient à s'éliminer, dans d'autres cas, il s'installe durablement dans l'organisme. On dit alors de la personne qu'elle est « porteuse chronique » du virus, plus précisément « porteuse chronique de l'antigène HBs ».

Les personnes les plus vulnérables sont les nouveau-nés, nourrissons et les petits enfants, chez qui l'infection deviendra dans 90% des cas chroniques. Le risque de transmission au nouveau-né est très élevé si la mère est infectée, c'est pour cela qu'un dépistage est fait systématiquement à toutes les femmes pendant leur grossesse afin de détecter le virus.

Un vaccin efficace existe pour prévenir la maladie.

*La vaccination contre l'hépatite est recommandée pour tous les enfants à partir de l'âge de 2 mois. **La vaccination du nourrisson doit être privilégiée** car la protection induite à cet âge est d'une meilleure qualité que celle induite par la vaccination l'âge adulte, conférant une protection de plus longue durée.*

Lorsque la sérologie montre que la future mère est infectée par le virus le nouveau-né reçoit, à la naissance, des immunoglobulines spécifiques pour éviter l'infection et une première injection du vaccin contre l'hépatite B pour le protéger à long terme.

Le schéma de vaccination comporte deux injections à un ou deux mois d'intervalle et un rappel 5 à 12 mois après.

Plusieurs études réalisées en France et à l'étranger n'ont pas mis en évidence d'association entre la vaccination contre l'hépatite B et la survenue de sclérose en plaque notamment chez le nourrisson pour lequel aucun effet indésirable neurologique sévère n'a été signalé.

La vaccination du tout petit permet d'éviter des maladies considérées comme bénignes ou parfois oubliées mais graves à cet âge.

De plus, en se protégeant eux-mêmes contre ces maladies, les jeunes parents protègent aussi leurs nourrissons non ou partiellement vaccinés.

Les consultations prénatales, la naissance, les suites de l'accouchement, sont l'occasion de faire le point sur les vaccinations de l'enfant et des parents.

Parlez-en à votre médecin